

CLEFS (pouvoir des)

Le grand *Dict. cathol. de la Bible*, de F. Vigouroux, définit ainsi la *potestas clavium* : Jésus « -transmet à Pierre les clefs du royaume des cieux ([Mt 16:19](#)) et le constitue ainsi le grand dignitaire de l'Église militante, avec le pouvoir d'introduire dans l'Église triomphante les âmes auxquelles il applique les mérites du Rédempteur. Les clefs sont ainsi la marque de son autorité ».

En regard de cette définition, que nous enseignent les textes évangéliques ? Ceux-ci constituent deux séries : les déclarations de Jésus, les passages du N.T. où Simon Pierre se trouve caractérisé.

I

Pierre, le disciple de la première heure, l'apôtre enthousiaste, le grand impulsif, répond le premier à la question de Jésus « Qui dites-vous que je suis ? » : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » ([Mt 16:16](#)). Il y a donc désormais sur la terre un homme qui a compris ce qu'est Jésus et qui le confesse. Cet homme est la première « pierre vivante » ([1Pi 2:4](#)) de l'édifice de l'Église. Jésus le proclame en déclarant : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » ([Mt 16:18](#)). La prophétie s'est réalisée : Pierre, premier confesseur, premier témoin de la résurrection, est le porte-parole des disciples au jour de la Pentecôte ([Ac 2](#), cf. [Ac 4](#)) ; comme président du collège des Douze, il juge Ananias ([Ac 5:1](#) et suivants) ; il est le premier à introduire des païens dans la communauté chrétienne ([Ac 10:48](#)). C'est vraiment à lui, dans la fondation de l'Église, que remontent les commencements.

Jésus en proclamant cette prééminence a-t-il confié à Pierre la, primauté ? L'a-t-il créé souverain pontife, maître de l'absolution ? On allègue, pour le prétendre, qu'il a reçu de Jésus le pouvoir des clefs : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » ([Mt 16:19](#)). Par ces paroles, Jésus fait allusion aux grandes clefs de bois dont on se servait dans l'antiquité pour lier et pour délier les cordes dont l'enchevêtrement fermait les portes en Orient. On peut rappeler aussi que dans le langage des rabbins de l'époque, « lier et délier » désignait couramment le droit de défendre et de permettre, le pouvoir législatif. Si cette déclaration était isolée, elle serait péremptoire et Pierre serait bien le « vicaire de Christ », maître des destinées de l'Église, chef incontesté des autres disciples. Mais il se trouve que le pouvoir ainsi conféré, Jésus l'accorde, deux chapitres plus loin, à tous ses disciples : « Je vous le dis en vérité, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel » ([Mt 18:18](#)). On ne peut, sans manquer à la vérité, attribuer une valeur exclusive à un verset et refuser toute valeur à l'autre. S'il fallait, ce qui d'ailleurs ne s'impose pas, choisir l'une des deux formules en conformité avec l'ensemble des doctrines du Seigneur, il suffirait de rappeler cette parole de Jésus, tirée encore du même évangile : « Ne vous faites point appeler maître, car vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères ; n'appellez personne sur la terre votre Père, car vous n'avez qu'un seul Père, celui qui est dans les cieux... Quiconque s'élève sera abaissé » ([Mt 23:8-12](#)). On voit ici que l'idée d'établir dans l'Église un « Saint-Père », un maître infaillible, un prince exerçant sur les chrétiens, évêques ou laïques, la souveraine autorité, non seulement est étrangère aux institutions de Jésus, mais qu'elle leur est directement opposée.

II

Dira-t-on que les textes du N.T. qui nous parlent de Pierre le présentent comme un disciple conscient d'avoir reçu un magistère qui lui subordonne ses pairs et à plus forte raison les évêques, les presbytres, les diacres, le peuple entier de l'Église naissante ?

C'est le contraire qui ressort des événements tels que les évangiles, les Actes, les épîtres nous les racontent. Dans la page même où se trouve le *tu es Petrus*, Jésus, après avoir loué son apôtre pour sa déclaration de foi, le rabroue pour ses erreurs et lui dit : « Arrière de moi, Satan, car tu m'es en scandale, tu penses à la manière des hommes, et tes pensées ne viennent pas de Dieu » ([Mt 16:23](#)). Cette parole montre que l'ardent apôtre pouvait, dans les mêmes jours et presque au même moment, tomber des hauteurs de l'intuition céleste aux abîmes de l'inintelligence humaine. C'est encore dans ce même évangile de Matthieu que Jésus annonce à Pierre qu'il le reniera ([Mt 26:34](#)). Un autre évangile, [Jn 21:15-19](#), nous montre Jésus réintégrant Pierre dans

sa charge pastorale après l'avoir, par ses questions, plongé dans la plus extrême confusion ; une réhabilitation n'est pas une intronisation, et les brebis, les agneaux que Pierre aura à paître ne sont sûrement pas ses compagnons d'apostolat, lesquels n'avaient pas renié leur Sauveur, surtout l'apôtre Jean qui avait suivi Jésus fidèlement chez le grand-prêtre et jusqu'à la croix ([Jn 18-19](#)). Pierre, blâmé par ses condisciples d'avoir baptisé des païens chez Corneille, ne songe nullement à invoquer pour sa défense un droit de pasteur universel que Jésus lui aurait confié ([Ac 11:17](#)). Paul, quand il parle des colonnes de l'Église, cite Jacques et Jean sur le même rang que Pierre et nomme Jacques le premier des trois ([Ga 2:9](#)). Quand Pierre, dominé par Jacques, s'est laissé intimider à Antioche par les judéo-chrétiens, Paul le réprimande sur un ton qui ne permet pas de supposer que l'apôtre des Gentils avait devant lui le chef qui doit être obéi ([Ga 2:11](#)).

Dans la grande assemblée constituante de l'Église, le Synode de Jérusalem ([Ac 15:6-21](#)), ce n'est pas Pierre qui préside, c'est Jacques, qui conclut les débats et donne les instructions. Dans le monde judéo-chrétien de l'Église primitive, c'est bien Jacques en effet qui est la grande autorité, le chef de la communauté de Jérusalem, et dans le monde pagano-chrétien c'est Paul qui est la personnalité dominante, le grand fondateur d'Églises. Ainsi s'est étendu aux autres, à mesure qu'ils professaient à leur tour la foi, le privilège que Pierre fut le premier à posséder puisqu'il fut le premier confesseur. Le N.T. parle de la communauté chrétienne de Rome, il nous apprend qu'il y avait à Jérusalem, parmi beaucoup d'autres, des Juifs venus de Rome, lorsque Pierre prononça son discours le jour de la Pentecôte ([Ac 2:10](#)) ; mais il ne mentionne pas de ministère pastoral de Pierre dans la capitale de l'empire ; il ne sait rien d'un Pierre fondateur de l'Église de Rome et son premier évêque. Les textes prouvent, au contraire, que la communauté de Rome existait avant qu'aucun apôtre eût visité la ville éternelle ([Ro 1:7,13-15 15:22-24](#)). Ils racontent explicitement que Paul a séjourné à Rome et y a fait oeuvre d'évangéliste, après avoir adressé aux chrétiens de cette ville, sous forme de lettre, un traité doctrinal si complet et si puissant que la chrétienté y trouvera son principal statut théologique (ép. aux Rom.). Si Rome doit se réclamer d'un apôtre, c'est de Paul, non de Pierre (voir Apôtre, Simon Pierre, Linus).

On a beau s'évertuer, la chaîne des papes « n'accroche pas » dans le N.T. Aussi bien, Pierre, pendant sa carrière apostolique, a si peu songé à réclamer pour lui l'autorité législative, la maîtrise de la pensée et le droit de commander, que nous pouvons constater, en comparant la théologie de sa grande épître à celle de ses premiers discours dans les Actes, combien la pensée de Paul avait agi sur lui. Et quand il en vient dans sa lettre à donner, lui, le vieux pasteur, des recommandations suprêmes aux anciens, il ne le fait pas comme prince de l'Église et chef responsable de ses conducteurs, mais tout simplement comme un chrétien qui a l'expérience du ministère, qui a été témoin des souffrances de Christ et qui aura part à la gloire réservée à tous les fidèles. Il met les autres sur le même pied que lui ([1Pi 5:1,8](#)). Pour Pierre il n'y a qu'un seul souverain pasteur : Jésus-Christ ([1Pi 5:4](#)).

Voilà les textes et les faits du N.T. Si nous avons à faire ici de l'histoire ecclésiastique, il nous serait facile de montrer combien l'Église romaine s'est progressivement écartée de l'enseignement évangélique, ne retenant des textes et des faits que ce qui pouvait, une fois isolé de l'ensemble, être interprété d'une façon favorable à l'organisation impérialiste qu'elle s'est donnée par ses conciles. Le concile du Vatican (1869-1870) a couronné l'édifice en proclamant l'infaillibilité du pape. Le concile de Trente (1545-1563), d'où est sortie proprement la constitution de l'Église romaine en opposition à la Réforme évangélique, avait préparé le terrain au dogme de l'infaillibilité, en établissant un vaste ensemble de législation canonique condamnant Luther et jetant l'anathème à quiconque ne reconnaît pas dans le souverain pontife de Rome le chef des prêtres, lesquels sont les seuls ministres de l'absolution.

Plus on recule dans le temps et moins l'autorité du prétendu successeur de saint Pierre est article de foi. Au concile d'Aix-la-Chapelle (809), on discute à nouveau la question du *filioque* ; le concile de Francfort (694) rejette la doctrine du concile de Nicée sur l'adoration des images. En 681, le concile de Constantinople n'hésite pas à condamner comme hérétique le pape romain Honorius (jusqu'au XI^e siècle et à Grégoire VII, le nom de pape, grec *pappas* = père, était donné à tous les évêques). L'Église du Moyen âge est « une sorte de république aristocratique » fondée sur l'égalité dans l'épiscopat du pape et des évêques (Rouffet). Au IV^e siècle divers conciles discutent les décisions du concile de Nicée, les uns se prononçant pour Athanase, les autres s'estimant libres de se prononcer contre lui. Plus on va vers l'origine et plus la primauté de Rome, rejetée par toute une partie du monde chrétien, se discute, se cherche, s'estompe. Le *primus inter paves*, situation dont jouit en Occident l'évêque romain, achève de s'effacer quand on atteint les premiers siècles ; et quand on touche au siècle de Jésus, la primauté de Pierre lui-même s'est évanouie dans la démocratie fraternelle des rachetés de Jésus-Christ.

On ne saurait assez déplorer qu'une Église aussi nombreuse que l'Église catholique romaine, qui renferme par ailleurs de si hautes vertus d'obéissance et d'adoration, se soit constituée sans tenir compte de l'ensemble des instructions du siècle évangélique. L'attitude qu'elle a prise est pour elle de grande conséquence. Prisonnière de son système, disqualifiée par

l'usurpation des clefs, sa logique l'oblige de se tenir à l'écart des grandes assemblées oecuméniques auxquelles elle est périodiquement invitée et où la grande majorité des chrétiens cherchent aujourd'hui à réaliser au sein de l'Église militante ce que le Symbole des apôtres appelle la « sainte Église universelle, la communion des saints ». Et rien ne sert à Rome pour justifier son isolement de traiter les autres chrétiens de schismatiques et d'hérétiques, car ceux-ci démontrent tous les jours par leur oeuvre de civilisation, de compassion, d'évangélisation et de mission, qu'ils appartiennent à la plus authentique lignée de l'Évangile. L'anathème ne peut rien contre la parole du Christ : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits » ([Mt 7:16](#)). Alex. W.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

